

Questions orales

M. Danson: Nous étudions plusieurs possibilités, monsieur l'Orateur.

* * *

LES COMMUNICATIONS**LES ENTRETIENS FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX CONCERNANT LA POLITIQUE DES COMMUNICATIONS**

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Communications. Il est intéressant de voir dans les communiqués publiés récemment que l'honorable représentante a finalement communiqué avec le ministre des communications du Québec et qu'elle a l'intention d'avoir d'autres entretiens avec M. O'Neil. A-t-elle l'intention de s'entretenir avec les autres ministres des communications du Canada pour élaborer une politique globale de coordination des communications, surtout des communications par câble?

[Français]

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre des Communications): Monsieur le président, j'ai offert au ministre des communications du Québec d'explorer avec lui les façons dont nous pourrions partager l'autorité dans le domaine de la câblodiffusion. Je n'ai pas offert moins au ministre des communications du Québec qu'aux autres ministres des communications des autres provinces. L'honorable député est certainement au courant que j'ai déjà entrepris des discussions avec la Saskatchewan et le Manitoba, où j'ai signé une entente, ainsi qu'avec l'Ontario, et que lors d'une conférence fédérale-provinciale des ministres des communications, qui aura lieu à la fin du mois de mars prochain à Charlottetown, j'estime que nous pourrions faire le point sur certaines de ces questions de sorte que le dossier est sous étude. J'essaie évidemment, comme le suggère l'honorable député, d'obtenir une ligne aussi cohérente que possible d'une province à l'autre car, comme chacun le sait, les demandes des provinces sont différentes.

[Traduction]

M. Nowlan: Pour revenir à la dernière partie de la réponse du ministre, l'honorable représentante compte-t-elle attendre à plus tard pour discuter de la présentation et de la deuxième lecture du bill sur les communications avec le leader à la Chambre afin que le débat sur le bill ne commence qu'une fois terminées ces discussions et la conférence des ministres?

[Français]

Mme Sauvé: Non, monsieur le président, pas du tout. Le projet de loi que j'ai déposé il y a 15 jours est une partie intégrante des discussions et de l'atmosphère qui préside aux discussions que je poursuis en ce moment avec les ministres des Communications. L'honorable député se souviendra que, dans cette loi, une disposition permet au gouverneur en conseil de déléguer des pouvoirs aux provinces, ce qui indique la flexibilité dont nous avons fait preuve dans ce secteur en particulier, comme nous comptons le faire dans d'autres.

[M. McKenzie.]

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE**LA PRÉSUMÉE MAUVAISE GESTION ÉCONOMIQUE DU GOUVERNEMENT**

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre, qui a soutenu que le gouvernement s'occupe très bien des problèmes actuels de notre économie. Or, le sondage Gallup publié mercredi dernier indique que seulement 27 p. 100 des Canadiens pensent que le gouvernement s'occupe convenablement de l'économie et que 59 p. 100 pensent qu'il s'en occupe mal. Puisque la gestion économique sera le facteur-clé lors des prochaines élections, le très honorable représentant aura-t-il le courage de se rendre chez le gouverneur général cet après-midi et de laisser les Canadiens décider qui fait quoi à qui?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui monsieur l'Orateur.

Des voix: Oh!

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**L'EXPULSION DE DIPLOMATES ET D'EMPLOYÉS D'AMBASSADE SOVIÉTIQUES—L'EFFET DE LA NOUVELLE SUR L'ENQUÊTE AU SUJET DE LA GRC**

Mme Simma Holt (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures. Elle a trait au fait qu'il a annoncé hier que 13 membres du corps diplomatique russe avaient été expulsés du Canada. Comme le reporter Paul Jackson prétend avoir obtenu la nouvelle en primeur et l'avoir annoncée à 11 heures jeudi matin à Edmonton, le ministre pourrait-il nous dire si cela a obligé la GRC à interrompre cette enquête cruciale, l'empêchant ainsi de découvrir, le cas échéant, d'autres crimes commis contre le Canada?

L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, monsieur l'Orateur. Je pense que les faits sont clairs. Il n'y a rien de tel.

* * *

L'ÉNERGIE**L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR LE PIPE-LINE—L'APPORT DES PROVINCES**

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil privé et a trait à l'accord canado-américain sur le pipe-line. Comme selon les termes de l'accord les provinces que ce projet de pipe-line concerne ont le droit de s'opposer au projet et que la Colombie-Britannique n'est disposée à donner son consentement qu'à condition que certaines demandes exprimées dans un télex en date du 15 août 1977 soient honorées, le président du Conseil privé acceptera-t-il de déposer ce télex à la Chambre des communes quand nous commencerons à étudier le bill lundi?